



*Chamarande vu par Hubert ROBERT, Huile sur toile H : 2,06 m. L : 2,81 m œuvre classée monument historique en 2003.*



Le peintre Hubert Robert (Paris, 1733 – Paris, 1808), pensionnaire de l'Académie de France à Rome, compte parmi sa clientèle les plus hauts personnages du royaume. Il est chargé, dès 1774, d'aménager les résidences royales (Rambouillet, Versailles). Nommé dessinateur des jardins du roi en 1777, garde des tableaux du roi en 1778 et garde du Museum en 1784, il se rend célèbre pour ses peintures de paysages, genre qu'il renouvelle.

Il exécute ainsi plusieurs commandes royales dont une série des vues des monuments de Provence et de Paris. Son œuvre combine les vues imaginaires, représentées sous forme de ruines, et des paysages réels.

Hubert Robert rencontre César-Marie de Talaru, propriétaire du domaine de Chamarande, à la cour de Marie-Antoinette ou chez le marquis de Laborde, à Méréville. [voir aussi page 12].

Le tableau « Vue du château de Chamarande », propriété du Conseil général de l'Essonne, acquis avec le soutien de l'Etat en 1998, représente le château avec une vue allégorique du parc, agrémentée d'éléments romantiques et pittoresques comme les fausses montagnes ou la petite cascade.

# le Papyvore

n° 20 - 3<sup>e</sup> trimestre 2006

Hier, aujourd'hui, demain  
**les Archives de l'Essonne**

*Essonne*  
LE CONSEIL GÉNÉRAL



Les nombreux parcs et jardins de L'Essonne sont une des richesses de notre patrimoine départemental. Ce numéro du Papyvore est consacré à l'art des jardins : jardins peints par Hubert Robert à Méréville ou Chamaranche, parc réaménagé par l'architecte Pierre Contant d'Ivry pour le comte de Talaru, récoltes botaniques passionnément conservées sous forme d'herbiers par la famille de Vilmorin à Verrières-le-Buisson et récemment inventoriées par la conservation des antiquités et objets d'art de l'Essonne... Avec la volonté de préserver et faire découvrir les merveilles de notre patrimoine essonnien, le Conseil général de l'Essonne a acquis en 2000 le château et le parc de Méréville que nous restaurons par étape. De même, le domaine départemental de Chamaranche retrouve peu à peu son apparence d'antan : après la rénovation du buffet d'eau et la re-création du bosquet du jeu de l'oie, le conseil général de l'Essonne a engagé les travaux de restauration du potager réalisé par Pierre Contant d'Ivry. Vous pourrez découvrir ce magnifique travail lors des journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2006.

**Patrice Sac**

Vice-président chargé de la culture et du tourisme

## LES ARCHIVES A VOTRE SERVICE

Créées en 1968, les Archives départementales de l'Essonne ont réuni les documents provenant des anciennes Archives départementales de Seine-et-Oise (autrefois situées à Versailles) et intéressant le nouveau département de l'Essonne. Cette opération a permis de regrouper à Chamaranche (siège des Archives départementales depuis 1999) la **quasi-totalité des sources de l'histoire locale**.

Les Archives départementales de l'Essonne, direction du Conseil général, ont en effet pour missions principales de :

- collecter les archives publiques des administrations et établissements existant dans le département,
- classer les documents et élaborer des instruments de recherches les décrivant,
- conserver et préserver ces fonds,
- accueillir et orienter le public pour ses recherches en salle ou à distance,
- valoriser les archives par des publications, des expositions ou des activités pour le jeune public.

La consultation de documents en salle de lecture est **gratuite et ouverte à tous**, après ins-

cription (présentation d'une carte d'identité avec photographie en cours de validité). Le personnel de la salle de lecture vous oriente et vous aide dans vos recherches.

11 kilomètres d'archives allant du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, des archives sonores et audiovisuelles, plus de 16 000 livres et 1 000 titres de presse et des dizaines de milliers d'images vous attendent !

EDITO .....	p.2
DU NOUVEAU AUX ARCHIVES .....	p.3
MÉTHODE ET OUTILS.....	p.4
PALÉOGRAPHIE.....	p.6
EXPOSITIONS.....	p.10
PATRIMOINE LOCAL.....	p.12
PORTRAIT .....	p.16

### Horaires de la salle de lecture

Le lundi de 10h à 18h  
Du mardi au vendredi de 9h à 18h  
Un samedi par mois  
de 9h à 17h (en général, le 2<sup>e</sup>)  
Les samedis 5 août, 9 septembre  
et 14 octobre.

*Fermeture exceptionnelle  
les 7, 14 et 15 août 2006.*

Archives départementales de l'Essonne  
Domaine départemental de Chamaranche

Rue Maurice Arnoux  
91730 Chamaranche  
Contact : 01 69 27 14 14  
archi91@cg91.fr

# Du côté des archives...

Les nouveaux fonds entrés aux Archives sont présentés sous forme de notices. La description du fonds et de son intérêt est complétée par les éléments suivants : référence (cote d'archives suivant le cadre de classement réglementaire), période (années de production des documents), provenance (service qui a produit ou versé ses documents aux Archives), nombre d'articles (nombres de dossiers ou de pièces contenues) et typologie (types et supports des documents).

## Travaux routiers et urbains en sud-Essonne

La direction départementale de l'Équipement (comme son prédécesseur le service des Ponts et Chaussées) apporte aux communes une aide technique et son expertise dans le cadre de projets urbains et routiers.

Les dossiers de la DDE contiennent généralement des projets de travaux, une correspondance abondante et des plans.

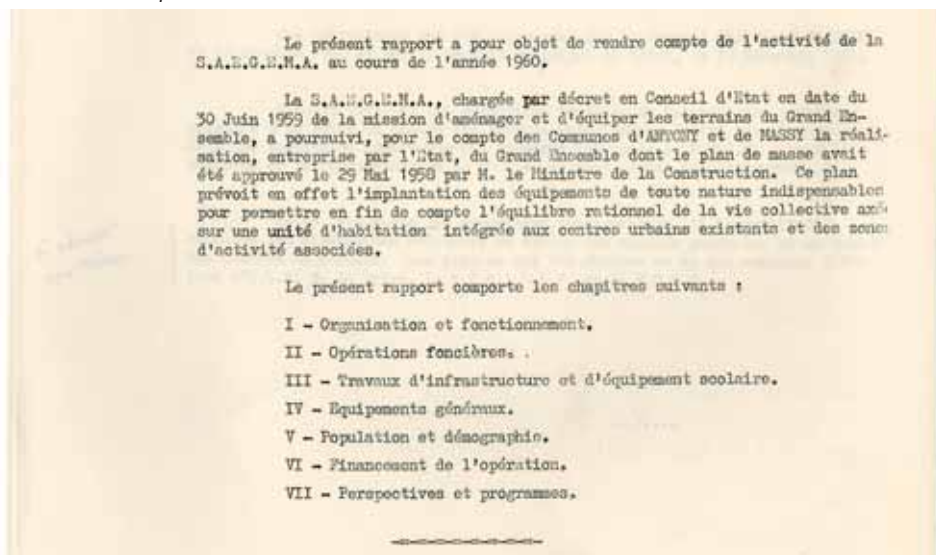
Ils permettent de retracer l'évolution de la voirie en sud-Essonne au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et de découvrir par ailleurs des affaires de police concernant les cours d'eaux du bassin de l'Essonne et de son affluent, l'École, depuis 1830 (prises d'eau, barrages, moulins, cressonnières, ponts...), dans la région de Milly-la-Forêt et la Ferté-Alais.

Référence : 1781W  
Période : 1830-1988

Provenance : Direction départementale de l'Équipement de l'Essonne, subdivision de la Ferté-Alais et service des Ponts et Chaussées de l'ancien département de Seine-et-Oise, ancienne subdivision de Milly-la-Forêt  
Nombre d'articles : 140

Typologie : études, plans, devis, appel d'offres avec cahier des clauses techniques particulières et plans, soumission des entreprises, distribution des lots, exécution, déroulement et paiement des travaux, procès verbal de réception, correspondance, plans, photographies.

SAEGEMA. Compte rendu d'activité, 1960.



## Le domaine de Chamarande au XX<sup>e</sup> siècle

La vie du village de Chamarande a toujours été marquée par ses relations avec les propriétaires du domaine situé sur son territoire. Des enregistrements, produits d'interviews d'habitants de Chamarande, retracent la vie du village et du domaine des années 1930 à 1970 : installation de la famille Mione, propriétaire de la société « La construction moderne française » et du domaine de Chamarande, présence des Scouts de France, activités des commerces chamarandais, occupation allemande, entretien du parc ou aménagements intérieurs du château sont évoqués en même temps que les événements personnels et familiaux.

Référence : 17AV.  
Période : 2003-2004  
Provenance : Direction des Archives départementales de l'Essonne  
Nombre d'articles : 15  
Typologie : enregistrements sonores.

## Le grand ensemble de Massy-Antony

En avril 1956, le secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement décide l'étude et la mise en place d'un « grand ensemble » sur 103 hectares de plaine agricole à Massy et Antony (77 ha à Massy et 26 ha à Antony). C'est le projet des architectes Sonrel et Duthilleul qui est

retenu. Il prévoit 9266 logements pour 35 000 habitants. La Société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement du grand ensemble de Massy-Antony (SAEGEMA), créée en 1959, est chargée de l'aménagement et de l'équipement des terrains. Son directeur technique a fait don de ses dossiers personnels aux Archives. Ils permettent de comprendre pourquoi et comment fut décidé et construit ce grand ensemble, considéré à l'époque comme une réponse idéale à la crise du logement.

Référence : 18J  
Période : 1958-1965  
Provenance : Gustave Vergelin, directeur technique de la SAEGEMA  
Nombre d'articles : 12  
Typologie : comptes rendus de réunions, dossiers techniques.

## Archives notariales de Brunoy

Référence : 2E/91  
Période : 1901-1906  
Provenance : Etude notariale de Brunoy 1  
Nombre d'articles : 31  
Typologie : répertoires.

## Archives notariales de Marolles-en-Hurepoix

Référence : 2E/92.  
Période : 1883-1905  
Provenance : Etude de Brétigny (le fonds a été transféré à Arpajon en 1784 puis à Brétigny-sur-Orge en 1976)  
Nombre d'articles : 137  
Typologie : répertoires et minutes.

## « Les archives au service de la recherche » est paru !

Ce guide rappelle l'organisation des documents conservés aux Archives départementales et offre une sélection des fonds les plus intéressants pour la recherche universitaire, présentés thématiquement : institutions, économie, territoire, société et culture.

Destiné plus particulièrement aux étudiants, chercheurs universitaires et enseignants, il est disponible gratuitement sur demande :  
01 69 27 14 14. [archi91@cg91.fr](mailto:archi91@cg91.fr).

# Comment lire un plan ?

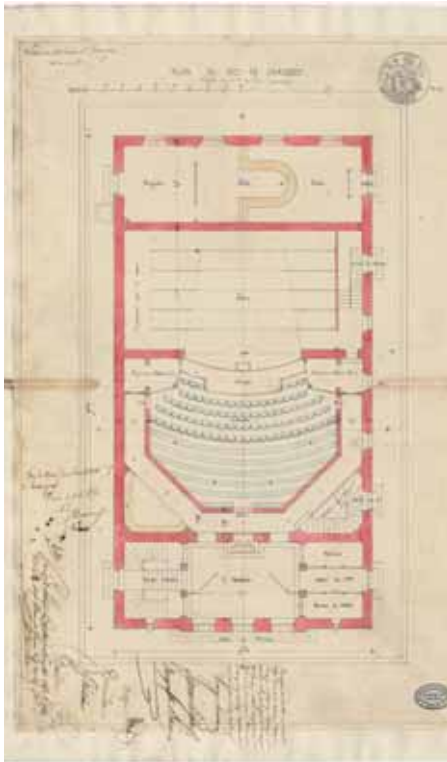
Derrière le terme de « plan » se cachent en réalité plusieurs types de dessins réalisés par des architectes pour présenter et réaliser des projets de bâtiments, de jardins ou encore d'espaces publics. Il est plus juste de parler alors de « dessins d'architecture ». Mais au fait, comment les lire ?

## Qu'est-ce qu'un plan ?

Un plan (au sens général) ou dessin d'architecture est une représentation figurée d'un espace plus réduit que celui présenté par une carte. Celle-ci couvre en effet un territoire assez vaste, comme celui d'un pays, d'un département ou d'un village. Il s'agit de situer un bâtiment, jardin ou autre élément architectural dans un espace, d'en présenter l'emprise au sol, l'élévation, ou encore la distribution interne.

Les documents les plus fréquents sont :

**Le plan** : au sens strict, représentation graphique d'un bâtiment selon une section horizontale. ①



① Théâtre d'Étampes, plan du rez-de-chaussée, 1850

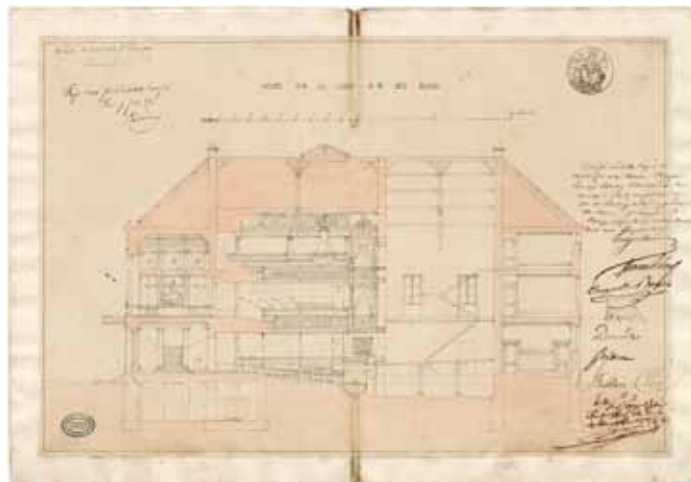
**La coupe** : représentation, plutôt intérieure, selon une section verticale. ②

**L'élévation ou façade** : représentation d'une des faces intérieure ou extérieure d'un bâtiment, selon une section verticale. ③

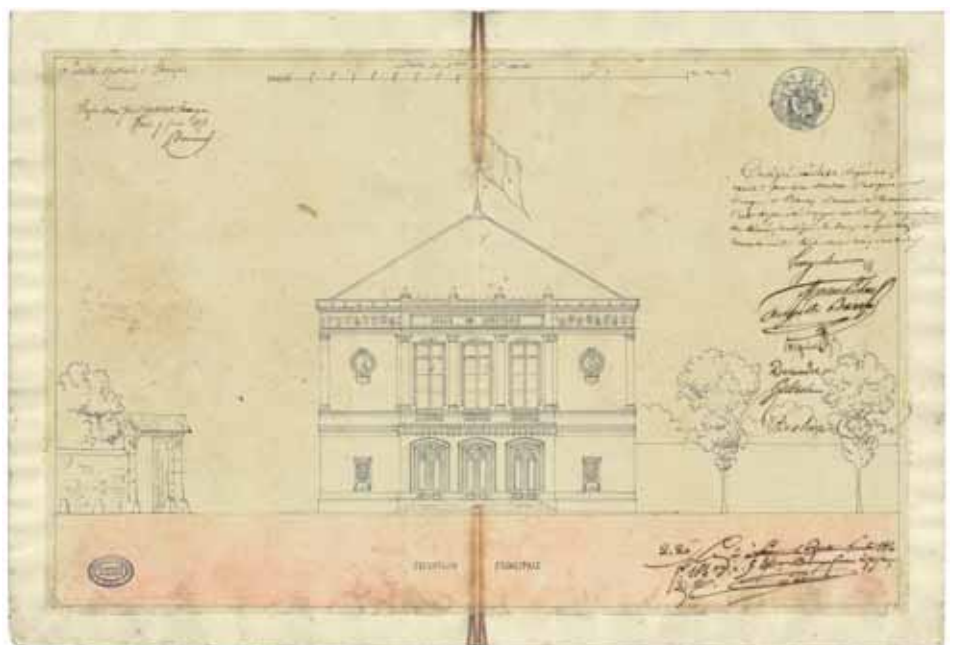
**Le détail** : dessin à grande échelle donnant des précisions sur la construction [plan, coupe ou élévation].

**Le plan de masse** : plan à petite échelle ne montrant que le périmètre de construction et le contour du bâtiment.

**Le projet** : tracé en plan, élévation et coupe du bâtiment sont présentés ensemble. La manière de présenter le plan en détermine le nom : croquis, esquisse, plan perspectif, schéma....



② Théâtre d'Étampes, plan 3 coupe A-B, 1850



③ Théâtre d'Étampes; plan 1, élévation principale, 1850

## Comment dessinait-on un plan ?

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'architecte ou l'arpenteur se rend sur le terrain pour prendre des mesures.

Le croquis est ensuite mis au propre au compas et à l'équerre, en choisissant une échelle et en orientant le plan.

Le papier à base de pâte de chiffons, épais, puis le papier à base de bois (au XIX<sup>e</sup> siècle), plus fin et jaunissant facilement, sont employés. Le plan peut être simplement tracé à l'encre, rehaussé d'aquarelle, ou plus récemment dessiné au feutre. L'évolution des techniques a permis depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle de reproduire les plans en grand nombre ; le calque est à l'origine un vélin (peau de veau) enduit d'huile puis un papier de faible grammage.



« les arpenteurs et architectes ». 1650.

## Quelques indices pour lire un plan

Plusieurs éléments sont à considérer :

- Le support ou la technique permettent de dater approximativement le plan, s'il ne comporte pas de date explicite.
- L'orientation du plan est possible si une boussole ou rose des vents est représentée, le nord étant placé en haut, (pas toujours pour les plans anciens).
- L'échelle n'apparaît pas systématiquement avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le passage au système métrique n'est vraiment effectif qu'après 1840. Avant cette date, il faut lire l'échelle selon les mesures d'Ancien Régime, variables d'une région à l'autre (voir Papyvore N°19).
- La légende peut être indiquée sous forme de notes brèves ou au contraire développée clairement dans un cartouche dessiné à cet effet, mais aussi être absente du plan.

- La signature de l'architecte et/ou de l'arpenteur est parfois visible. Elle prouve que le plan a été visé, mais pas forcément réalisé, par lui.
- Des corrections peuvent être apportées (morceaux de calque ou de papier collés, dits « retombes »).

Notice détaillée sur demande :

01 69 27 14 14

Contact : Aude Garnerin

## Outils : découvrir l'architecture

Cette sélection propose des ouvrages généraux pour comprendre l'évolution des styles architecturaux depuis la Renaissance et privilégie quelques types d'architectures spécifiques au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

### PEROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie

- Histoire de l'architecture française : de la Renaissance à la Révolution.
- Paris : Menges, 1999. 8°/3854.

### LOYER, François

- Histoire de l'architecture française : de la Révolution à nos jours.
- Paris : Menges, 1999. 8°/3855.

### PEROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie

- Architecture. Méthode et vocabulaire.
- Paris : Editions du patrimoine, 2000. 4°/2296.

### CHAPON, Hervé

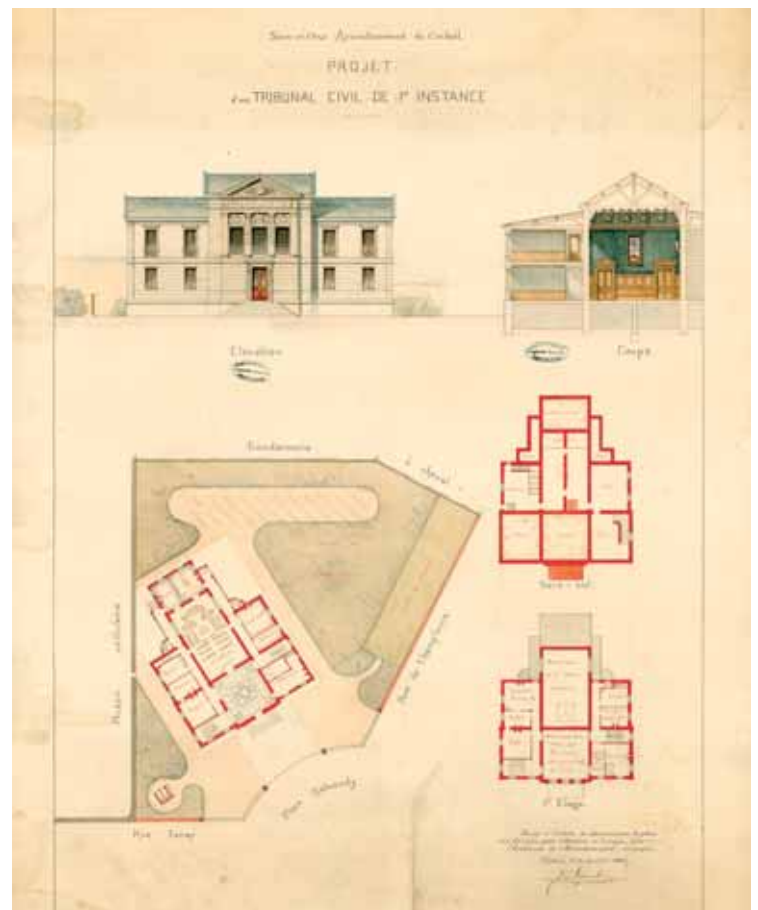
- Recensement du patrimoine architectural du vingtième siècle en Essonne 1991, tome I.
- Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), 1991. 4°/2455.

### LE BRAS, Antoine

- Architectures du sport (1870-1940), Val-de-Marne, Hauts-de-Seine.
- Paris : Éditions Connivences, 1991. 4°/2141.

### MAIRIES ET HOTELS DE VILLE

- Évolution d'une forme architecturale et urbaine depuis le XIX<sup>e</sup> siècle [in Topos N° 17].
- Boulogne-Billancourt : Topos, s. d. [c. 1997]. 4°/2465.



Corbeil, coupe, plan et élévation du tribunal, 1885.

Le terme paléographie vient de « paleo » (ancien) et « graphie » (écriture). Cet exercice a pour but de vous entraîner à lire les écritures d'autrefois et de vous faire découvrir des textes inédits. Les rubriques « le mot de l'archiviste » et « le regard de l'historien » vous permettent de situer le texte dans son époque et dans les archives. Les questions qui accompagnent la reproduction du document vous aident à mieux entrer dans le texte et à cerner la spécificité de l'écriture. Bonne lecture, la correction est en page 9.

### Exercice - Cas n°20 :

#### la succession du seigneur de Jean le Boistel (1707). Niveau 1

(niveau 1 : débutants. 2 : moyens. 3 : confirmés)

## Le mot de l'archiviste

La série B regroupe les fonds judiciaires de l'Ancien Régime (de 1348 à 1790 environ). On y trouve des procès-verbaux, des rapports de tribunaux de bailliage ou de prévôté ou encore des plaintes qui permettent de retracer les événements de la vie quotidienne sous l'Ancien Régime.

Le 341<sup>e</sup> dossier de la série B contient notamment un inventaire après décès : ici, l'inventaire est dressé suite au décès du seigneur Jean le Boistel, propriétaire du château de Chatignonville. L'extrait énumère le contenu d'un grenier, grange, corridor, ves-

tibule, serre, fruitier et autres dépendances ; on y trouve la mention d'outils, de stocks de fourrage ou encore de bétail, renseignements utiles pour l'histoire de l'agriculture ou des jardins.

L'inventaire après décès a pour but de mentionner et d'estimer tous les biens d'un défunt ; il se présente toujours de la même manière : état civil du requérant et du défunt, noms des héritiers, domicile, présence de témoins ou de parents, évaluation de tous les éléments mobiliers, habitation par habitation, de la cave au grenier et pièce

par pièce, inventaire des papiers permettant d'évaluer les possessions ou les dettes de la communauté.

L'écriture est typique du début XVIII<sup>e</sup> siècle : relativement facile à lire, elle comprend toutefois des difficultés liées à l'ajout de lettres (« requeste » au lieu de « requête ») ou à un vocabulaire très spécifique, parfois écrit en phonétique.

Chatignonville, plan cadastral, [XIX<sup>e</sup> siècle]. 3P46/04.

## Le regard de l'historien

La **justice d'Ancien Régime** est répartie en trois grandes catégories : justice royale, ecclésiastique et seigneuriale. Elle est caractérisée par le nombre élevé des juridictions, l'enchevêtrement des ressorts, le pouvoir des parlements et l'accumulation des fonctions de réglementation et d'administration.

Les tribunaux royaux sont hiérarchisés : parlement (ressort national ou régional), présidial, bailliage et prévôté (ressorts locaux).

Quand **une succession** incombe à des héritiers indirects ou mineurs, le tribunal de proximité, souvent le bailliage, est chargé de préserver les intérêts des héritiers. Il met les biens meubles du défunt sous scellés (apposition d'une bande de papier ou d'étoffe à l'aide d'un cachet de cire, afin

d'empêcher temporairement l'ouverture d'un appartement, d'une pièce ou d'un meuble), puis procède à l'inventaire des biens, voire au partage et à la vente totale ou partielle de l'héritage.

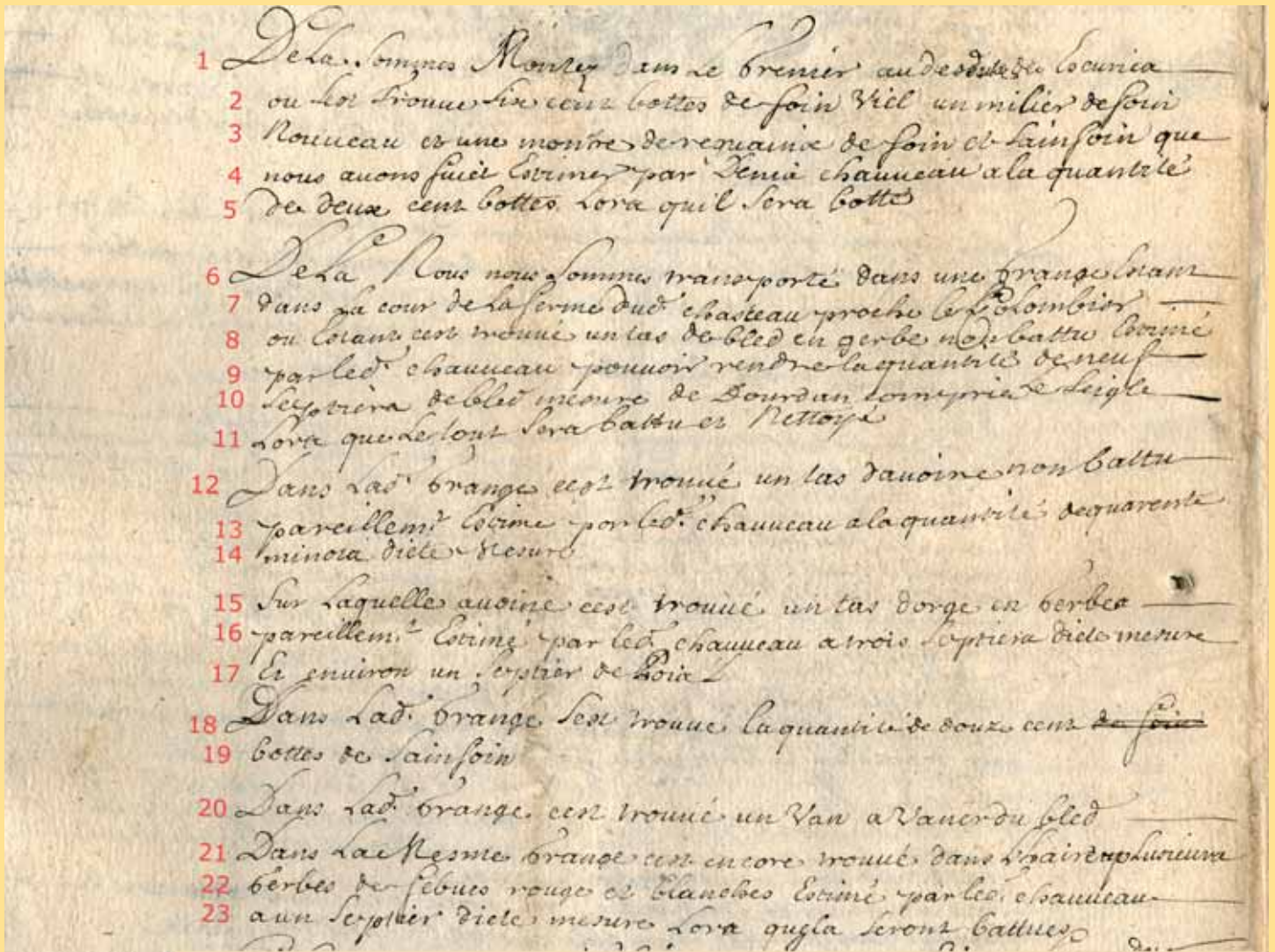
L'inventaire après décès fait ici intervenir trois membres du tribunal :

- Le **procureur fiscal**, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, est un officier qui a la charge du ministère public auprès du tribunal seigneurial. Il est aussi considéré comme le substitut du procureur général auprès du parlement de Paris et du procureur du roi au bailliage. Il est chargé de défendre les intérêts du public et de suivre le paiement des rentes seigneuriales.

- Le **sergent** sert d'appariteur, d'huissier et de médiateur lors des audiences. Il porte

les exploits (actes rédigés par un huissier de justice) et assignations (actes de procédure informant un adversaire qu'un procès est engagé et invitation à comparaître devant une juridiction). Il opère les saisies garantissant le paiement d'une dette.

- Le **greffier** rédige les actes destinés au minutier (ensemble des minutes, c'est-à-dire des originaux des actes notariés rédigés par un notaire) et tient à jour toutes sortes de registres. Il rédige les jugements et les expédie aux parties. Il dresse les procès-verbaux des interrogatoires et comparutions ou des inventaires après décès. Il gère également les archives du tribunal.



### 1- Se familiariser avec l'écriture

Repérez un mot où on utilise un « s » pour remplacer un accent (comme le mot eschelles à la ligne 40 au lieu de échelle) ligne 1.  
 Comparez le « u » de « une » ligne 61 avec le « v » de « vielle » à la même ligne.

### 2- Dessiner les lettres

Le « d » minuscule de « de neuf » ligne 9  
 Le « e » majuscule de « en » ligne 32.  
 Le « b » majuscule de « buché » ligne 68

### 3- Repérer les abréviations

Retrouvez à la ligne 83 l'abréviation du mot « seigneur »  
 Observez l'abréviation de « testament » à la ligne 26

### 4- Découvrir l'ancien français

Transcrivez en français moderne le mot « soulz » de la ligne 66  
 Transcrivez en français moderne « tumbreau » à la ligne 73  
 Comment s'écrit le mot « blé » à la ligne 8 ?

### 5- Comprendre le texte

De quand date ce document ? Quels sont les personnages mentionnés ? Quels liens de parenté ont-ils avec le défunt ? Quelle est la charge de Denis Chauveau ? Quels sont les différents lieux décrits par l'inventaire ?

## Les unités de mesures sous l'Ancien Régime : liquides et céréales

Les mesures d'Ancien Régime varient, en nom et en valeur, d'une province à l'autre et au sein de chaque province, jusqu'à ce que l'utilisation du système métrique soit rendue obligatoire, à partir de 1840 (loi du 4 juillet 1837).

Voici quelques exemples de mesures de « capacité » (ou de volume) d'Ancien Régime, cités dans l'exercice et leurs équivalences d'aujourd'hui (mesures de Paris) :

- Setier ou septier = Pour les boissons = 0.466 l.
- Pour l'avoine = 273.17 l.
- Pour le blé et le seigle = 156.12 l.
- Muid = Varie entre 152 l et 700 l.
- Minot = Pour le liquide = 0.28 l. Pour le grain = 39.03 l.
- Poinçon = tonneaux de 230 à 238 l.
- Corde des eaux et forêts = mesure de volume = 3.831 stères de bois ou m<sup>3</sup>
- Botte = tonneau de 279 l.





## Correction

B/341. Extrait de l'inventaire après décès de Denis le Boistel, seigneur de Chatignonville, 1707.  
 (Les abréviations sont signalées par le soulignement).

1	De là, sommes montez dans le grenier au dessus des escuries	33	juge susd <u>it</u> , en continuant notredict et procès verbal de description,
2	Ou s'est trouvé six cent bottes de foin viel, un millier de foin nouveau et une montre de reguains <sup>1</sup> de foin et sainfoin <sup>2</sup> que nous avons fait estimé par Denis Chauveau à la quantité de deux cent bottes lors qu'il sera botté.	34	somme avecq led <u>it</u> procureur fiscal assisté de notre greffier et Endrieux notre sergent transportez aud <u>it</u> chasteau de Chantignonville et de là par dans le jardin dans un bastimant appelé la scerre, dans le bas de laquelle estant entrée [sic], nous
3		35	
4		36	
5		37	
6	De là, nous nous sommes transporté dans une grange estant dans la cour de la ferme dud <u>it</u> chasteau proche le colombier <sup>3</sup> , où estant, c'est trouvé un tas de bled en gerbe non battu estimé	38	avons trouvé trois aurosois de cuivre tels quels, une brouette trente cloche de verre, trois ratissoires, deux rateaux, deux méchant
7		39	
8		40	
9	par led <u>it</u> Chauveau pouvoir rendre la quantité de neuf septier <sup>4</sup> de blé, mesure de Dourdan, compris le seigle lorsque le tout sera battu et nettoyé.	41	besches, deux petites hauttes d'ozier, une petite eschelle, un petit camion <sup>11</sup> pour mener les caisses et deux paires de sizeaux à tondre.
10		42	
11		43	
12	Dans lad <u>ite</u> grange c'est trouvé un tas d'avoine non battu pareillement estimé par led <u>it</u> Chauveau à la quantité de quarente minots <sup>5</sup> dicte mesure.	44	De là sommes montez dans le grenier de lad <u>ite</u> serre dont la porte nous a esté ouverte par led <u>it</u> Chauveau sy devant nommé qui en avoit la clef, dans lequel c'est trouvé deux minots et un demy minot de bois à mesurer, une pelle de bois, un crible <sup>12</sup>
13		45	
14		46	
15	Sur laquelle avoine c'est trouvé un tas d'orge en gerbe pareillement estimé par led <u>it</u> Chauveau à trois septier dicte mesure	47	de peau et deux cent minots d'avoine vieille mesure de Dourdan
16		48	que led <u>it</u> Chauveau a dict et estre pour la nourriture des chevaux
17	et environ un septier de pois.	49	du logis ausquels il en fault journellement. [rature]
18	Dans lad <u>ite</u> grange s'est trouvée la quantité de douze cent [rature]	50	Sur le degré de la porte du vestibule qui va au jardin c'es [sic] trouvé deux
19	bottes de sainfoin.	51	petits canons avecq leurs affus, six vases de faillance [sic] dont il y en a
20	Dans lad <u>ite</u> grange c'est trouvé un van <sup>6</sup> à vaner <sup>7</sup> , du bled dans la mesure grange, c'est encore trouvé dans l'haire plusieurs gerbes de febves rouges et blanches estimé par led <u>it</u> Chauveau	52	deux tel quels.
21		53	Dans le colidor <sup>13</sup> qui va du vestibule à la sale, c'est trouvé six tableaux
22		54	de différantes représentations.
23	à un septier dicte mesure lorsqu'els [sic] seront battues.	55	De là, nous sommes transporté dans un lieu appelé le fruithier qui est près l'escurie aux chevaux, dans lequel c'est trouvé une corbeille d'ozier et grand mannequin d'ozier, une boette
24	Déclaration et reffus par luy faicte d'accepter la charge d'exécuteur du testament dud <u>it</u> deffunt seigneur de Chantignonville, et ont signé avecq lesd <u>its</u> procureur fiscal, notre greffier, led <u>it</u> Endrieux sergent et nous la présente suivant l'ordonnance <sup>8</sup> , et ayant encore présenté la plume aud <u>it</u> sieur abbé de Bois-tel pour signer,	56	de bois, deux grands pots de grais à scaler du boeue, un petit panier à bras, un salaguer <sup>14</sup> d'ozier, une petite eschelle double,
25		57	
26		58	
27		59	
28		60	
29		61	
30	et a refusé de signer et persisté en ses protestations et refus cy devant et cy dessus faicts.	62	une autre petite eschelle de sept eschelons, un méchant poinçon <sup>15</sup> , futaille <sup>16</sup> , une autre vieille futaille avecq les planches où l'on serre le fruit qui sont scellée et un cacque <sup>17</sup>
31	[signatures]		
32	En led <u>it</u> jour et anque <sup>9</sup> dessus deux heures de relevez <sup>10</sup> , nous,		

1 Incertitude de lecture - 2 Appelé aussi esparcette, le sainfoin était une plante autrefois très cultivée comme fourrage. - 3 La possession d'un colombier est réservée aux seigneurs hauts justiciers et aux grands propriétaires fonciers. - 4 Mesure ancienne pour les grains et matières sèches, variant selon les lieux ou la nature du grain. - 5 Ancienne mesure contenant environ 39 litres pour le grain (mesure de Paris). - 6 Sorte de panier plat, à petits rebords sur lequel on secoue le grain - 7 Vaner : Nettoyer le grain en le secouant sur un van - 8 Ordonnance : décision royale réglementaire expliquant ici comment doit être établi un inventaire après décès. - 9 Anque : comme - 10 Relevée : de l'après-midi - 11 Camion : chariot très bas et allongé à quatre roues - 12 Crible : instrument percé d'un grand nombre de trous qui sert à trier des éléments de différentes grosseurs - 13 Colidor : corridor - 14 Salaguer : saladier ? - 15 Poinçon : tonneau qui tient à peu près les deux tiers du muid (un muid = environ 275 litres), mesure pour le vin - 16 Futaille : vaisseau de bois destiné à mettre du vin - 17 Caque : barrique.

# Pierre Contant d'Ivry à Chamarande

En 1739, le nouveau seigneur de Chamarande, Louis de Talaru, fait appel à l'architecte Pierre Contant d'Ivry pour réaménager son domaine. Seize années de travaux transforment le parc en un jardin d'agrément à la mode.

Le domaine de Chamarande restitue aujourd'hui un panorama complet de l'œuvre de Pierre Contant d'Ivry.

## En 1739, Louis de Talaru, nouveau comte de Chamarande, fait appel à Pierre Contant d'Ivry pour aménager son parc

Le village de Chamarande s'appelait autrefois Bonnes et doit la création de son château à Pierre Mérault qui achète le domaine en 1654. Il fait appel à l'architecte Nicolas de l'Espine pour la construction du château et donne au parc une extension d'une trentaine d'hectares. En 1684, le domaine de Bonnes est vendu à Clair-Gilbert d'Ornaison de Chamarande. Le domaine entre ainsi dans une famille de haute noblesse originaire du Forez (Chalmazel en Auvergne). En 1685, le roi accorde l'érection de Bonnes en comté de Chamarande.

Le neveu des « Ornaison », Louis de Talaru, marquis de Chalmazel, hérite du domaine en 1737. Il entreprend d'importants aménagements et, dès 1739, fait appel à Pierre Contant d'Ivry, architecte parmi les plus en vogue à cette époque.



① Pavillon du Bélvédère

## Première intervention de Pierre Contant d'Ivry sur le domaine

De 1739 à 1740, l'architecte abat le mur d'entrée de la cour d'honneur et remplace le pont-levis par une grille en fer forgé (encore visible aujourd'hui). Il construit l'auditoire (salle des audiences du tribunal évoquant le pouvoir judiciaire du comte de Talaru). Il travaille également à l'aménagement intérieur du château : rez-de-chaussée (salle à manger, salon blanc, vestibule actuel et deux appartements dans la partie gauche du château) et premier étage (quatre appartements).

L'emprise générale du parc atteint les limites qui sont les siennes aujourd'hui, grâce à deux extensions successives (1724-1725 et 1738) : le saut de loup, large fossé maçonné, concrétise la limite sud-ouest du domaine.

Un réservoir est creusé à l'extrémité de l'allée du canal afin d'alimenter le grand jet du parterre. La construction de la glacière en bordure de la nouvelle extension du parc date de cette même campagne de travaux. D'autres fabriques sont construites : pavillon des grâces, orangerie, pavillon du belvédère, buffet d'eau, afin d'agrémenter le parcours des visiteurs.

## Pierre Contant d'Ivry transforme le parc existant, en jardin d'agrément à la mode

Les travaux d'aménagement paysager et horticole dans le parc datent pour l'essentiel des années 1742-1750 : des milliers de plants, de chêne et d'orme notamment, servent à matérialiser le tracé des bosquets. En 1742, un parterre en gazon dit « l'éventail » est créé à la place de l'ancien potager, à l'arrière du château. Un petit cabinet, la « coquille », est installé à proximité immédiate de la demeure. Les années suivantes, des salles de verdure sont créées : la « salle des antiques », le « jeu de l'oie », la « salle des saisons », le « cintre » et le « fer-à-cheval ». Enfin, la partie basse de l'ancien parc est maintenue en pré ou labour. Un nouveau canal est créé vers 1755. Ses piè-

## A voir aux Archives

« Richesses du bois : ouvriers et artisans au XVIII<sup>e</sup> siècle »

7 septembre - 22 décembre 2006

En 1739, le nouveau seigneur de Chamarande, Louis de Talaru, demande à l'architecte Pierre Contant d'Ivry de réaménager son domaine. Pour mener à bien ce projet, Pierre Contant d'Ivry dirige plusieurs corps de métiers.

L'exposition met à l'honneur les ouvriers et artisans du bois : découvrez les richesses des métiers liés au bois au travers des documents d'archives et des outils ou encore une visite guidée...

Entrée gratuite

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, sauf lundi 10 h.

Les samedis 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre de 9 h à 17 h.

ces d'eau sont le théâtre de fêtes nautiques pour lesquelles le marquis de Chalmazel fait appel à des gondoliers de Versailles.

Le style élégant et sobre de Pierre Contant d'Ivry est caractérisé par un sens aigu du détail et de l'ornement (coquilles, guirlandes, fleurs...), une prédilection pour les formes courbes et chantournées. Il privilégie l'architecture à pans coupés, les voûtes en cintre et l'omniprésence de l'eau dans les aménagements paysagers.

A ce vocabulaire très identifié s'ajoute l'utilisation répétée de la brique, en référence aux façades du château existant, de style Louis XIII.

**Les fabriques à découvrir dans le parc**

Les fabriques sont des petites constructions de fantaisie, destinées à orner un parc :

**Le pavillon du Belvédère ①**

Point de vue privilégié sur la campagne, ce pavillon offre une halte aux promeneurs. Il abrite également des rendez-vous de chasse, artistiques ou galants.

**L'auditoire ②**

L'auditoire abrite les audiences judiciaires du tribunal seigneurial et reflète le pouvoir du maître des lieux.

**Le cabinet des Grâces ③**

A l'origine, le mobilier de ce lieu intime invitait au repos et au jeu, au pied d'une sculpture représentant les trois divinités de la beauté.

**Le buffet d'eau ④**

Cette cascade artificielle composée de bassins disposés en gradins offre aux visiteurs un spectacle sonore et visuel, grâce à une grande maîtrise du réseau hydraulique.

**L'orangerie**

Lieu de conservation des orangers et des plantes exotiques, cette fabrique marque la richesse et l'érudition du marquis de Talaru au travers de sa collection de plantes.

**La glacière**

Profonde cuve enterrée, la glacière conserve la glace collectée l'hiver et permet d'offrir boissons fraîches et sorbets tout l'été.

**Le jeu de l'oie**

Cet espace combine parcours de gazon, amphithéâtre et kiosque, pour la détente et l'amusement.

**Le fer à cheval**

Le tracé en violon de cette terrasse de jardin permet de gravir en douceur la pente qui mène à la partie haute du parc.

**Le potager**

Ces cultures, disposées en losanges, sont destinées à nourrir la population du domaine. Son orientation et sa situation en surplomb du château offrent au visiteur des vues très cadrées.



② L'auditoire



③ Le cabinet des grâces



④ Le buffet d'eau

# Hubert Robert, peintre des jardins de Méréville

Le patrimoine essonnien est très varié : de type industriel, religieux, scientifique ou encore artistique, il doit être protégé et valorisé. La conservation des antiquités et objets d'art est l'une des missions, en Essonne, de la directrice des Archives départementales. Quatre pages du Papyvore présentent l'actualité de ce domaine et un dossier de fond consacré au patrimoine mobilier :



Hubert Robert, vue du parc de Méréville.

La commission départementale des objets mobiliers se réunit au moins une fois par an. Elle a pour rôle essentiel de proposer au classement et à l'inscription (deux niveaux de protection au titre des monuments historiques) les objets repérés lors de visites de récolement, et de présenter le bilan des activités de la Conservation des antiquités et objets d'art.

Deux dossiers ont retenu en 2006 l'attention de la commission pour une proposition de classement :

- L'herbier « Vilmorin », constitué entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, propriété de la commune de Verrières-le-Buisson (voir page suivante) ;

- Un tableau d'Hubert Robert (1733-1808), « Vue du parc de Méréville », acquis par le Conseil général en 2005.

Ce tableau fait partie d'une suite d'œuvres de grandes dimensions réalisées par le peintre Hubert Robert à la demande du marquis Jean-Jacques de Laborde, financier et banquier de la Cour, propriétaire du domaine de Méréville depuis 1784, pour décorer son château.

En 1786, Hubert Robert fut en effet appelé à poursuivre l'œuvre entreprise par l'architecte François-Joseph Bélanger : celui-ci avait commencé à transformer le parc du château de Méréville, aménagé sur les restes d'une

forteresse médiévale et entouré de jardins réguliers, en jardin « à l'anglaise », caractérisé par des tracés paysagers plus proches des formes produites par la nature et agrémentés de petits bâtiments ornementaux (appelés fabriques).

Hubert Robert travailla avec l'architecte Barré à redessiner le tracé et créer des fabriques, afin d'exploiter pleinement les subtilités du paysage. Ces fabriques sont visibles sur les nombreux tableaux du parc de Méréville peints par Hubert Robert, illustrant ainsi l'un des plus beaux jardins de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Contact : 01 69 27 14 14

# Les herbes du savoir

Réalisé pour le plaisir par des amateurs, ou à des fins scientifiques par des botanistes, l'herbier est une collection de plantes séchées et mises sous presse. L'extraordinaire herbier conservé par la commune de Verrières-le-Buisson, entrepris par la famille de Vilmorin à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et alimenté par plus de deux cents ans de récoltes, est le premier herbier de France à être proposé au classement au titre des monuments historiques.

## Constituer un herbier pour étudier : une longue tradition

Un herbier est une collection de plantes ou de parties de plantes desséchées et placées sous presse, soigneusement identifiées, qui sert aux études botaniques. Le terme désigne jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle des ouvrages traitant des plantes ; le terme actuel désignant la collection de plantes séchées n'apparaît qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'inventeur de l'herbier semble être un botaniste italien nommé Luca Ghini (XVI<sup>e</sup> siècle). L'un des plus anciens herbiers est conservé à l'université de Berne (Suisse), et fut constitué par Félix Platter (1536-1614), connu pour ses travaux en ophtalmologie.

Pour constituer un herbier, plusieurs opérations sont indispensables : les échantillons

choisis doivent être représentatifs de la variété étudiée et aussi complets que possible ; la dessiccation, ou séchage entre des matelas de papier sec, se fait sous presse ; l'étiquetage : les étiquettes doivent être rédigées sur le terrain et ne quittent jamais l'échantillon ; elles doivent indiquer la taille de l'arbre, le port de la plante, la couleur des fleurs, les lieux et la date de la récolte. L'empoisonnage est une protection chimique des échantillons contre les insectes, par immersion ou vaporisation.



Herbier Vilmorin lichen *pustulatus*  
@CAOA91-Mairie de Verrières.



Herbier Vilmorin-jasminum *grandiflorum*  
@CAOA91-Mairie de Verrières.



Herbier Vilmorin-Iris *Olbiensis* @CAOA91-Mairie de Verrières.

## L'herbier de Vilmorin à Verrières-le-Buisson, deux cents ans de récoltes passionnées

La famille de Vilmorin s'installe au château de Verrières-le-Buisson en 1815. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle y crée un centre de recherche et de sélection de graines et de plantes [aujourd'hui centre culturel André Malraux], qui est bientôt mondialement connu.

L'herbier dit de « Vilmorin » rassemble les collectes de six générations de botanistes, tous agronomes, biologistes ou dendrologues, connus pour leurs recherches botaniques, notamment sur l'amélioration des rendements agricoles, comme ceux de la betterave à sucre ou du blé.

L'herbier est commencé dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par le botaniste Pierre d'Andrieux. Il associe à ses travaux Philippe-Victoire de Vilmorin, qui introduit en France le rutabaga

et la betterave champêtre. Son fils Philippe-André de Vilmorin, dendrologue, et ses descendants, poursuivent la collecte.

L'herbier est conservé dans sa pièce d'origine. Présentant un intérêt historique, scientifique et artistique indéniable, il a été proposé au classement au titre des monuments historiques en 2006.



Herbier Vilmorin-*phytolacca sulfruticosa*  
©CAOA91-Mairie de Verrières.



Ex libris Ph. de Vilmorin (marque du propriétaire du livre)

## 50 000 plantes à inventorier et à protéger

L'herbier dit « Roger de Vilmorin » est composé essentiellement de trois herbiers :

Le premier herbier couvre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle : il contient des séries de plantes variées, comme des épis de blé récoltés entre 1808 et 1818.

Le deuxième herbier, réalisé entre 1817 et 1818, est dédié à Antoine-Augustin Parmentier, inventeur de la pomme de terre. Il comporte vingt-sept échantillons de tubercules de pomme de terre, avec une notice descriptive de la plante et son utilisation possible en culture.

Le troisième et dernier herbier est appelé « l'herbier ancien ». Il est composé d'environ quatre cents « dossiers ». Les échantillons de plantes sont rangés par groupes de végétaux. Il contient également une collection d'aquarelles de fleurs, un album d'iconographie agro-botanique et une bibliothèque sur les flores régionales.

Un pré-inventaire par famille de plantes, réalisé par la conservation des antiquités et objets d'arts de l'Essonne en 2005, a permis de connaître de façon plus approfondie l'état matériel de l'herbier et de déterminer les travaux de restauration et de préservation nécessaires. L'herbier est en effet très fragile, d'autant plus que de nombreuses plantes et étiquettes ne sont pas fixées sur les supports.

Contact Patrimoine local :  
Laurence Mayeur - 01 69 27 14 14.



Sekizan, aquarelles-Prunus pendula et p. pseudo-cerasus - @CA0A91-Mairie de Verrières.



Momiji no taki - aquarelles-Iris n° 34 @CA0A91-Mairie de Verrières.

### A LIRE, A CLIQUER

Les références données sont celles de la bibliothèque des Archives départementales de l'Essonne.

- Fruticetum vilmorinianum, catalogue primarius, Maurice de Vilmorin et D. Bois, 1904, 4°/197.
- Manuel de floriculture, Philippe de Vilmorin, 1908, 16°/732.
- Les Plantes potagères, description et culture des principaux légumes des climats tempérés, Vilmorin-Andrieux, 1925, 8°/1032.
- Les Fleurs en pleine terre, Vilmorin-Andrieux, 1939, 8°/1034.
- Les Usines à graines, Pierre de Châteaumorand, in l'illustration, n°5128, 1941, PER/317.

- Une Famille, une maison Vimorin-Andrieux, l'Historique de Verrières, Georges Trébuchet et Christian Gautier, 1982 ; « Mémoire d'Essonne » par Acte 91, 1993, 4°/1344.

#### Sites à consulter

- <http://www.verrieres-le-buisson> : la rubrique « découverte » du site internet de la commune de Verrières-le-Buisson présente plus amplement la famille de Vilmorin.
- <http://www.arboretum-mao.org> : historique et visite en images sont proposés sur ce site de l'arboretum Roger de Vilmorin, situé à Verrières-le-Buisson.

# Pierre Contant d'Ivry : un architecte célèbre au XVIII<sup>e</sup> siècle

Pierre Contant d'Ivry est l'un des plus grands architectes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Injustement oublié aujourd'hui de l'histoire de l'art et des jardins, il laisse pourtant une œuvre remarquable, encore visible à Chamarande, mais surtout à Paris (Place Vendôme, Place de la Concorde, Palais Royal), œuvre typique du style « rocaille » de la première moitié de ce siècle.

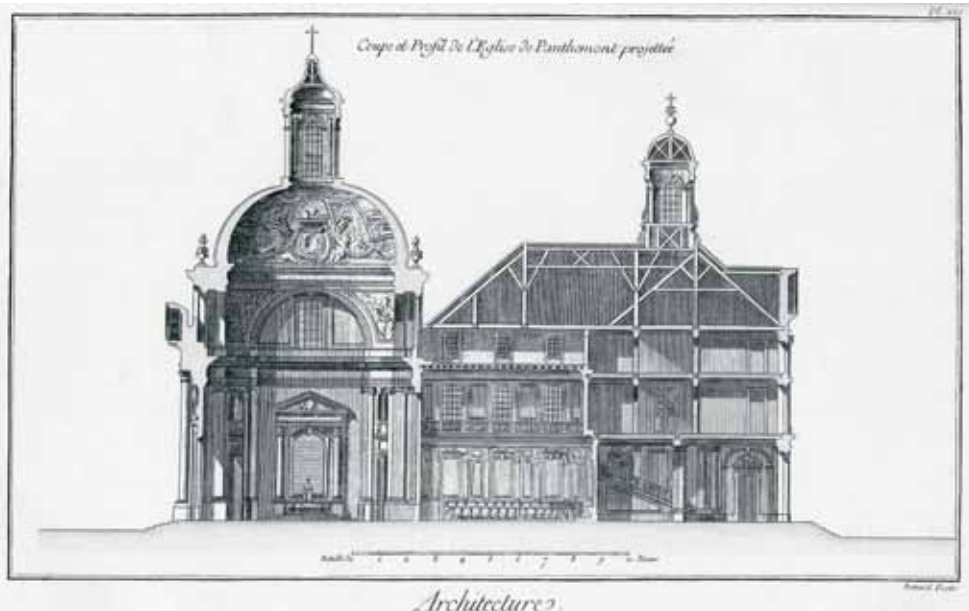
## Pierre Contant d'Ivry, un architecte à la manière « rocaille »

Pierre Contant d'Ivry est né à Ivry-sur-Seine le 11 mai 1698. Issu d'une famille de jardiniers et de vignerons, il se destine à la carrière des arts et étudie le dessin avec le célèbre peintre Antoine Watteau et l'architecture avec Nicolas Dulin. Il devient membre de l'Académie royale d'architecture en 1728, ce qui lui confère le titre d'« architecte du roi ». Il est également contrôleur des bâtiments de l'Hôtel royal des Invalides. Il est sollicité par le duc d'Orléans, frère du roi, pour décorer les appartements du Palais Royal. Son style, caractérisé par l'emploi de formes courbes et d'ornements végétaux, rencontre le succès.

## Des hôtels particuliers parisiens à la cathédrale d'Arras

Pierre Contant d'Ivry est alors sollicité par les plus grands, comme le prince de Soubise ou le roi Louis XV lui-même, pour dessiner et réaliser des décors, jardins, hôtels, domaines ou projets d'urbanisme.

Il participe ainsi au réaménagement de dix-huit maisons et immeubles parisiens (place Vendôme), à la création de quatorze domaines dans les environs de Paris (châteaux et parcs de l'Isle-Adam, d'Arnouville-lès-Gonesse), en province (domaines de Bizy et d'Heilly) ou à l'étranger (Italie). Il répond aussi à la commande de grands édifices religieux (cathédrale d'Arras) et participe à des concours urbains (place Louis XV, future place de la Concorde). Pour réaliser ces nombreuses commandes, il fonde l'un des premiers cabinets d'architecture dès le milieu du siècle, travaillant avec Jean-Baptiste Chaussard (1729-1818) et Jean-Michel Chevotet (1698-1772).



Encyclopédie Diderot, église du Panthéon



Portrait de Pierre Contant d'Ivry, architecte du roi

### Le style rocaille

Pierre Contant d'Ivry (1698-1777) connaît la célébrité grâce à un style décoratif dit « rocaille », représentatif du goût moderne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le style « rocaille » est composé de formes figuratives ornementales : feuilles, tiges, fleurs, coquilles. Son nom fait référence aux concrétions de roches et de coquillages utilisées à l'origine dans le décor des fontaines ou des grottes. Ce style sera repris sous le règne de Louis XV en ébénisterie et dans l'ensemble des arts. L'art rocaille est remis en cause dès 1750 et laisse place peu à peu au style « néoclassique ».

**Directeur de la publication :**

Michel Berson

**Directeur de la rédaction :**

Frédérique Bazzoni

**Rédaction :** Aude Garnerin, Marie-Paule Guérif, Claudine Michaud, Laurence Mayeur

**Photographies :** Yves Morelle, Lisbeth Porcher

Sauf mention contraire, les iconographies proviennent du fonds des Archives de l'Essonne

**Conception et impression :**

Imprimerie départementale

**Courriel :** archi91@cg91.fr

**Téléphone :** 01 69 27 14 14

**Télécopie :** 01 60 82 32 12